

MODE D'EMPLOI SOUSCRIPTION FCPI IR 2011

1 – Questionnaire Produits défiscalisants

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de l'article L. 541-8-1 du Code monétaire et financier, nous permet de mieux vous connaître et de nous assurer que le produit que nous vous proposons est bien adapté à vos objectifs, vos besoins et votre situation financière.
Il doit être dûment complété et signé.
Fortuneo se réserve le droit de refuser toute demande de souscription si le demandeur ne renseigne pas correctement et/ou intégralement l'ensemble des informations demandées ou s'il apparaît, au vu des informations fournies, que le produit sollicité n'est pas en adéquation avec ses situation et profil.

2 – Bulletin de souscription

Souscrivez obligatoirement un nombre entier de parts A. Le montant total de la souscription ne peut être arrondi.

N'oubliez pas de renseigner toutes les informations demandées, en particulier celles se rapportant à l'encadré ❺ intitulé « Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion ».
Apposez votre signature, précédée de la mention « lu et approuvé » sur chaque page du bulletin de souscription.

· Mode de règlement :
- par chèque signé au recto et au verso (votre chèque ne peut être émis d'un compte professionnel),
- par débit de votre compte Fortuneo (ne pas oublier d'en préciser les coordonnées).

3 – Composition du dossier de souscription à nous renvoyer

- 2 exemplaires du bulletin de souscription (la date de signature ne peut être postérieure au **26 décembre 2011**). Conservez un exemplaire de ce bulletin : il sera à joindre à votre déclaration d'Impôt sur le Revenu
- 1 exemplaire du questionnaire Produits défiscalisants
- Joindre 1 chèque libellé à votre nom et signé au recto et au verso **OU** compléter les coordonnées du compte Fortuneo à débiter
- En cas de compte titres joint, chacun des titulaires peut souscrire en renvoyant chacun un dossier complet

4 – Envoi du dossier

Le dossier complet doit être impérativement envoyé à l'adresse ci-dessous
au plus tard le **26 décembre 2011** :

FORTUNEO
FCPI FIP IR 2011
BP 45
29801 BREST CEDEX 09



QUESTIONNAIRE PRODUITS DEFISCALISANTS FCPI IR 2011

Ce questionnaire, en sus du questionnaire Connaissance et expérience client, est destiné à apprécier d'une part l'adéquation entre le(s) produits sollicité(s) et vos besoins et situation(s) financière(s) et d'autre part à mesurer votre (vos)connaissance(s) et expérience(s) du(des) produit(s) proposé(s) et en particulier des risques qui s'y attachent.
Fortuneo se réserve le droit de refuser toute demande de souscription si le(s) demandeur(s) ne renseigne(nt) pas correctement et/ou intégralement l'ensemble des informations demandées ou s'il apparaît, au vu des informations fournies que le produit sollicité n'est pas en adéquation avec ses(leurs) situation(s) et profil(s).

❑ Mademoiselle ❑ Madame ❑ Monsieur Nom : ……………………………………………………………………..…………..

Nom de jeune fille : ………..…………..

Prénom : ……………………………………………….…………………………………………………………………………………

Date de naissance : ……….…………..

Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? ❑Oui ❑ Non

Etes-vous assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR) ? ❑ Oui ❑ Non

Quelle est la part dans votre patrimoine :

. Immobilier	❑ moins de 20%	❑ entre 20% et 50%	❑ plus de 50%
· Valeurs mobilières (actions, obligations, OPCVM)	❑ moins de 20%	❑ entre 20% et 50%	❑ plus de 50%
. Liquidités	❑ moins de 20%	❑ entre 20% et 50%	❑ plus de 50%
. Capital risque (parts de FCPI, FIP, FCPR, holding ISF,…)	❑ moins de 20%	❑ entre 20% et 50%	❑ plus de 50%

Quels sont vos principaux objectifs d'investissement ? 2 cases à cocher obligatoirement
Rappel : l'avantage fiscal ne peut être le seul objectif de cet investissement

❑ Diversifier mon patrimoine à travers un fonds investissant dans les sociétés cotées
❑ Constituer mon patrimoine à travers un placement à long terme (5 à 8 ans)
❑ Bénéficier d'avantages fiscaux dans la limite du niveau prévisionnel de mon impôt
❑ Rechercher un profit à long terme

Votre horizon de placement est-il d'au moins 5 ans voire plus ? ❑Oui ❑ Non

Acceptez-vous un niveau de risque très élevé ? ❑Oui ❑ Non

Connaissez-vous et/ou avez-vous déjà investi dans des OPCVM défiscalisants de type FCPI, FCPR ou FIP ? ❑ Oui ❑ Non

Je reconnais :
- avoir pris connaissance de manière claire et compréhensible l'ensemble des informations utiles pour prendre ma décision et en particulier du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) visé par l'AMF et de l'annexe complémentaire de présentation du support ;
- avoir pris connaissance et accepter sans réserve les caractéristiques de l'OPCVM mentionné dans le bulletin de souscription joint au présent document, les risques inhérents à celui-ci et notamment les risques de perte en capital, d'absence de revenus/absence de distribution, du plafonnement des avantages fiscaux ainsi que les modalités fiscales relatives audit OPCVM, y compris les contraintes et conditions ;
- avoir été informé(e) que la durée de détention des parts est d'au moins 5 ans prorogeables 1 fois un an ;
- que la présente offre n'a pas fait l'objet d'un démarchage physique à mon domicile ou sur mon lieu de travail ou sur un lieu non destiné à la commercialisation des produits financiers, ni avant ni lors de la souscription. Ainsi, conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier, je reconnais ne pas disposer d'un quelconque délai de réflexion ou de rétractation.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, ces dernières peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé par Fortuneo et/ou ses prestataires. Elles peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo, toutes sociétés du Groupe auquel elle appartient ou ses partenaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, des données vous concernant, en écrivant au Correspondant Informatique et Libertés BP 45 29801 Brest CEDEX 09. Pour en savoir plus, consulter les Conditions Générales article « Loi Informatique et Libertés – Secret professionnel.

Fait le : ……………………………………

Signature : ✘

MERCI DE RETOURNER UN EXEMPLAIRE DE CE QUESTIONNAIRE A L'ADRESSE SUIVANTE : FORTUNEO (FCPI-FIP IR 2011) - BP 45 – 29801 BREST CEDEX 09



Société de Gestion
Federal Finance Gestion
232 rue du Général Paulet
29802 BREST Cedex 9
N°AMF GP 04 006

Dépositaire
Crédit Mutuel Arkéa
1 rue louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FCPI PLURIEL VALEURS – FR 0011089283 (Part A)

Agrément AMF du 13 septembre 2011 - Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (Article L.214–30 du Code Monétaire et Financier)

1. Etat civil du souscripteur

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ NOM : ………………………………………………………….. …………. NOM de jeune fille : …………………………………………………. Prénom(s) : …………………………………………….. …………….. Adresse fiscale : …………………………………………...... ……….. ……..…………………………………………………...………………. Code postal : ……… Ville : ……………………………….... . ……. Pays : ……………………………………………………… …………. Né(e) le : ……………à : ………………………… …………...……... Pays de naissance : …………………….………………. ……. Nationalité : ………………………………………...……. …….	Tél. (facultatif) : ………………………………………………………. E-mail : …………………………………………………………….. Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, ces dernières peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé par Fortuneo, la société de gestion et/ou leurs prestataires. Elles peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo ou la société de gestion, toutes sociétés du Groupe auquel elles appartiennent ou leurs partenaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, des données vous concernant, en écrivant à Fortuneo Correspondant Informatique et Libertés BP 45 29801 Brest CEDEX 09.

De par la nature de leurs investissements, les FCPI sont des placements à risques s'adressant à des souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience des produits avec un risque moyen à fort de perte en capital, qui doivent être envisagés sur le long terme et pour une faible part de leur portefeuille. Il est conseillé aux souscripteurs d'y consacrer un montant limité de leurs actifs.

2. Avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 5 années minimum, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le règlement, soit jusqu'au 31 août 2017, prorogeable une fois un an sur décision de la société de gestion, soit au plus tard jusqu'au 31 août 2018. Le fonds commun de placement dans l'innovation est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement dans l'innovation décrits à la rubrique « profil de risque » du DICI.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

3. Engagements spécifiques (en vue de bénéficier des avantages fiscaux)

Le(La) soussigné(e) déclare, afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FCPI et applicables, conformément à la réglementation actuellement en vigueur, aux versements effectués jusqu'au 31 décembre 2011 :
- S'engager à conserver les Parts A acquises pendant cinq ans au moins conformément aux dispositions de l'article 199 terdecies OA du CGI, actuellement en vigueur ;
- Etre fiscalement domicilié(e) en France ;
- Ne pas détenir, moi-même, mon conjoint, nos ascendants et descendants, ensemble, plus de 10 % des parts du Fonds à aucun moment, ni plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds.

Les avantages fiscaux ne sont cependant pas remis en cause si, dans ce délai de 5 ans, la cession ou le rachat résulte du décès, de l'invalidité ou du licenciement du contribuable ou de l'un des époux soumis à imposition commune.

La société de gestion se réserve le droit de refuser librement toute souscription qui ne respecterait pas les engagements sus énoncés.

Signature du souscripteur :
précédée de la mention « lu et approuvé »



Société de Gestion
Federal Finance Gestion
232 rue du Général Paulet
29802 BREST Cedex 9
N°AMF GP 04 006

Dépositaire
Crédit Mutuel Arkéa
1 rue louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FCPI PLURIEL VALEURS – FR 0011089283 (Part A)

Agrément AMF du 13 septembre 2011 - Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (Article L.214–30 du Code Monétaire et Financier)

4. Nombre de parts souscrites et livraison (à compléter)

__|__| **parts A au prix unitaire de 100 € (quantité minimum : 5 parts)**

Chaque part comprenant 4€ de droits d'entrée, soit un total de : __|__| x 104 € = __|__|__|__|__| , __|__| € (MT*)

*Le montant des souscriptions initiales totales, qui comprend les droits d'entrée, est désigné : « montant total de la souscription » (**MT**) exprimé en euros.

Mes parts A sont à livrer sur mon compte titres ordinaire Fortuneo N° : __|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
A cette fin, **je vous prie de** (cocher la mention utile)

- ❑ **trouver ci-joint un chèque à mon ordre**
- ❑ **débiter mon compte Fortuneo N° :** __|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Pour un montant de (somme à écrire en toutes lettres) : ……………………………………………………………………………………………**euros**

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.
La demande de souscription est valable sous réserve de l'encaissement des fonds et dans la limite des Parts A disponibles.

5. Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (à compléter)

1° Tableau à compléter :

RUBRIQUE	DESCRIPTION DE LA RUBRIQUE	ABREVIATION OU FORMULE DE CALCUL	MONTANT OU TAUX CONSENTI PAR LE SOUSCRIPTEUR
Montant de la souscription dans le fonds	Montant de la souscription dans le fonds, hors droits d'entrée, exprimé en euros	(**MS**)	___________ euros
Taux maximal de droits d'entrée	% maximal du montant de la souscription dans le fonds correspondant à des droits d'entrée, qui peut être prélevé lors de la souscription.	(**TMDE**)	5 %
Taux de droits d'entrée appliqué	% du montant de la souscription dans le fonds correspondant à des droits d'entrée, effectivement prélevé lors de la souscription. Ce taux est négociable par le souscripteur. Il ne peut excéder le taux maximal de droits d'entrée (TMDE).	(**TDE**)	____ %
Montant des droits d'entrée	Montant des droits d'entrée effectivement prélevé lors de la souscription	(**MDE**) = (**MS**) * (**TDE**)	_________ euros
Montant versé de la souscription initiale totale	Montant total de la souscription initiale effectivement versé, y compris droits d'entrée, exprimé en euros	(**MT**) = (**MS**) + (**MDE**)	_______________euros

2° Mention à compléter :

Je verse un montant de souscription initiale totale de ____________________ euros (**MT**), qui comprend un montant des droits d'entrée de ___________________ euros (**MDE**).
J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.
Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,58 % (TMFAM_GD).

Signature du souscripteur :
précédée de la mention « lu et approuvé »



Société de Gestion
Federal Finance Gestion
232 rue du Général Paulet
29802 BREST Cedex 9
N°AMF GP 04 006

Dépositaire
Crédit Mutuel Arkéa
1 rue louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FCPI PLURIEL VALEURS – FR 0011089283 (Part A)

Agrément AMF du 13 septembre 2011 - Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (Article L.214–30 du Code Monétaire et Financier)

Ce TFAM maximal gestionnaire et distributeur (TMFAM_GD) se décompose en :

- frais et commissions de gestion, à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,29 % (TFAM_G), calculé en moyenne annuelle sur la durée de vie du Fonds,
- frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,29 % (TMFAM_D), calculé en moyenne annuelle sur 6 ans (N).

Au-delà de cette durée (N), aucun frais de distribution ne pourra être prélevé.

Les sigles entre parenthèses correspondent à des valeurs dont le mode de calcul est précisé dans les lignes correspondantes du tableau intitulé « Encadrement des frais de commissions de placement et de gestion », présenté au sein du DICI du Fonds.

6. Modalités spécifiques de partage de la plus value au bénéfice de la société de gestion « carried interest »

La société de gestion a vocation à investir au moins 0,25 % (SM) de la souscription dans le Fonds dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus value réalisée par le Fonds, dés lors que sont réunies les conditions de rentabilités suivantes : remboursement de 100 % (RM) des Parts A et des Parts B.

7. Signature

Je déclare :

- **avoir pris connaissance, avant tout engagement de ma part, du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et du Règlement, les accepter sans réserve et en avoir conservé chacun un exemplaire ;**
- **être informé(e) que le DICI, le Règlement, et ultérieurement le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds sont disponibles sur simple demande écrite adressée à la société des gestion, dans un délai d'une semaine et, sur simple demande, ces documents peuvent être adressés sous format électronique ;**
- **avoir été informé(e) de manière claire et compréhensible, des conditions financières et de la durée de détention des parts ;**
- **avoir été informé(e) des risques et notamment du risque de perte de tout ou partie du capital investi ;**
- **avoir été informé(e) ne pas pouvoir demander le rachat des parts avant la clôture du Fonds, hors conditions spécifiées dans le Règlement.**

Fait en trois exemplaires, l'un étant conservé par le souscripteur qui sera à joindre à la déclaration d'IRPP avec l'attestation fiscale qui vous sera adressée ultérieurement.

A : ………………………………………………………………………………… le : …………………………………………………

Signature du souscripteur :
précédée de la mention « lu et approuvé »

✘

MERCI DE RETOURNER **DEUX EXEMPLAIRES DE CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION** A L'ADRESSE SUIVANTE :
FORTUNEO (FCPI-FIP IR 2011) - BP 45 – 29801 BREST CEDEX 09